



Moniteur Sportif Animateur Fiche d'homologation

CANDIDAT		
Nom et Prénom :	Club :	N° FEBRAS :
Maitre de stage MC (nom et cachet) :		

Cours spécifiques AM (dispensé par la Commission de l'Enseignement)
Date :

Le cours spécifique AM est un prérequis pour réaliser le stage d'animation/la leçon d'évaluation.

Exercice Sauvetage d'un noyé en piscine (AM.REA)		
En formation (date-lieu) :	En formation (date-lieu) :	Réussite (date-lieu) :
Jury MF (cachet ou vignette & signature)	Jury MF (cachet ou vignette & signature)	Jury MF (cachet ou vignette & signature)

Stage d'animation pratique en piscine (1h par leçon – minimum 2 élèves)	
Séance 1 - Formation Date-lieu	Jury MC (cachet & signature)
Séance 2 - Formation Date-lieu	Jury MC (cachet & signature)
Séance 3 - Formation Date-lieu	Jury MC (cachet & signature)
Séance 4 - Formation Date-lieu	Jury MC (cachet & signature)

Evaluation animation pratique en piscine (1h – minimum 2 élèves)	
Séance 5 - Evaluation Date-lieu	Jury MF (cachet et signature)
Décision : Réussite / nécessite une séance complémentaire	



Repêchage 1 Date-lieu	Jury MF (cachet et signature)
Décision : Réussite / nécessite une pédagogie complémentaire	
Repêchage 2 Date-lieu	Jury MF (cachet et signature)
Décision : Réussite / échec	

Le titulaire de la présente a satisfait à toutes les exigences LIFRAS pour l'obtention du brevet MS Animateur et a payé la somme de 15€ au club pour homologation auprès de l'Adeps.

Renvoyer ce document accompagné des fiches pédagogiques.

Date :

Signature/cachet

Chef d'école

Président club

Information dans l'info enseignement 80 et le cahier des charges MS animateur sur l'intranet.

Le candidat doit être en ordre de cotisation, de visite médicale et être en possession d'un CFPS en ordre de recyclage pour être homologué.

Les cours spécifiques AM et l'exercice de sauvetage ont une validité de 3 ans dans le cadre du passage ultérieur vers le brevet AM.